

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet intercommunal de préservation de la salamandre tachetée

Une collaboration innovante entre Pully et Belmont-sur-Lausanne va permettre des mesures de préservation à long terme de cette espèce protégée, emblème de nos forêts. Elle entraîne la fermeture définitive du chemin du Stand entre le hangar à bois et le Stand de Volson.

La Municipalité de Pully a réalisé, suite à une interpellation de Messieurs les Conseillers communaux Simos et Duvoisin lors du Conseil communal du 5 mai 2021, une étude poussée sur la problématique de la mortalité des salamandres à Pully dans le secteur du chemin du Stand.

La Municipalité de Belmont, sensible à cette problématique, a quant à elle été régulièrement interpellée par la population au sujet de la préservation de cette espèce protégée dans le même secteur.

La Direction des domaines, gérances et sports (ci-après DDGS) de la Ville de Pully a été chargée de mener cette réflexion en s'appuyant sur l'avis professionnel du bureau Hintermann & Weber SA (ci-après HW), spécialiste en planification, étude et conseil dans les domaines de l'environnement, de la nature et du paysage.

Dans l'intervalle, une mesure urgente a été mise en place : la fermeture de la route à la circulation de nuit, au moment où les salamandres sont les plus actives. Puis, un monitoring participatif a été réalisé sur une année, entre 2022 et 2023, avec l'aide de citoyens et citoyennes bénévoles. L'objectif était de connaître et comprendre la population de salamandres, d'estimer sa taille, de saisir sa dynamique dans le but de proposer des mesures de préservation à long terme.

Les résultats ont permis d'estimer la taille de la population aux abords du chemin du Stand à plus de 1100 individus. Il a également été observé que les salamandres utilisent la route comme terrain de chasse pour se nourrir, que les mouvements ne sont pas forcément liés à la reproduction mais plutôt à la saison. Sur la base de ces éléments, plusieurs mesures de préservation à long terme ont été étudiées pour garantir l'accès au Stand de Volson tout en évitant la mortalité des salamandres.

La mesure urgente mise en place (restriction du trafic nocturne) n'est que peu respectée et, de ce fait, insuffisante pour garantir la préservation de la population de salamandres.

La mise en place de barrières mobiles lors de nuits pluvieuses serait trop contraignante, l'installation de barrières fixes automatiques trop coûteuse et difficile à gérer. Enfin, l'installation d'un crapauduc le long du chemin de Volson serait très onéreuse en raison de l'important périmètre.

Par conséquent, une solution alternative innovante et économiquement favorable a été envisagée en collaboration avec la Commune de Belmont, confrontée à la même problématique sur le chemin du Stand aux abords du pont sur la Paudèze.

Sur mandat de la DDGS de la Ville de Pully, le bureau HW a réalisé un projet intercommunal qui prévoit la mise en place de crapauducs et de passages aménagés pour la traversée de la route, ainsi que la pose d'une barrière à amphibiens de part et d'autre de la route. La solution retenue nécessite de fermer définitivement le chemin du Stand sur le territoire de Pully entre le hangar à bois et le Stand de Volson (services publics et d'urgences exceptés) grâce à la pose de barrières fixes.

Le Stand de Volson reste atteignable par la route du Burenoz, avec possibilité de rebroussement et une signalisation appropriée est mise en place sur les deux communes.

Pully, le 18 décembre 2025 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction des domaines, gérances et sports, Lydia Masmejan, Conseillère municipale – Julien Guillaume, Chef de service – 021 721 35 26

Commune de Belmont-sur-Lausanne – Direction de l'urbanisme et des domaines, Andrea Da Campo, Chef des Infrastructures – 021 721 17 21

Annexes : [plan de la zone](#), [photos de salamandre](#) (copyright Johan Schürch, HW Romandie) et de [pose de crapauduc](#) (copyright Ville de Pully)